



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat CE
Staatsrat SR

Route des Arsenaux 41, 1700 Fribourg

T +41 26 305 10 40
www.fr.ch/ce

Conseil d'Etat
Route des Arsenaux 41, 1700 Fribourg

PAR COURRIEL

Département fédéral de justice et police DFJP
Palais fédéral ouest
3003 Berne

Courriel : eus@fedpol.admin.ch

Fribourg, le 28 mai 2024

2024-433

Reprise et mise en œuvre du règlement (UE) 2022/1190 modifiant le règlement (UE) 2018/1862 en ce qui concerne l'introduction dans le système d'information Schengen (SIS) de signalements pour information concernant des ressortissants de pays tiers dans l'intérêt de l'Union (Développement de l'acquis de Schengen) – Procédure de consultation

Monsieur le Conseiller fédéral,

Par courrier du 10 avril dernier, vous nous avez consultés sur l'objet cité en titre, et nous vous en remercions.

La mise en œuvre du règlement (UE) 2022/1190 permettra d'introduire dès 2025 dans le Système d'information Schengen (SIS), sur demande d'Europol, des signalements pour information relatifs en particulier à des ressortissants de pays tiers soupçonnés d'activités criminelles graves telles que le terrorisme. Vu le bénéfice pour la Suisse et les cantons de l'accroissement de la sécurité dans l'Espace Schengen apporté par ce règlement, nous en approuvons sans réserve la reprise et la mise en œuvre dans notre droit interne.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller fédéral, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Au nom du Conseil d'Etat :

Jean-Pierre Siggen, Président



Danielle Gagnaux-Morel, Chancelière d'Etat

Copie

—

à la Direction de la sécurité, de la justice et du sport, pour elle, la Police cantonale et le Service de la population et des migrants ;
à la Chancellerie d'Etat.